

Le psychologue scolaire effectue, en collaboration avec les intervenants scolaires, le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves présentant, ou susceptibles de présenter, des difficultés d'adaptation (anxiété, dépression, par exemple), de comportement (agressivité, comportements à risque tels que la consommation, par exemple) et d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, entre autres). De manière générale, le psychologue rencontre les élèves individuellement et travaille en relation d'aide pour les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel.

Le psychologue scolaire soutient et conseille, en plus des élèves eux-mêmes :

- ♦ Les enseignants : en précisant la nature de la problématique, en suggérant ou appliquant des solutions propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève;
- ♦ Les parents : en les assistant dans l'identification des difficultés, dans l'exploration des solutions et s'il y a lieu, en les référant vers les ressources appropriées;
- ♦ Le personnel d'encadrement : en rédigeant des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de la situation et en faisant les recommandations appropriées.

**Coordonnées :**

**Jessyca Gélinas-Beaulieu, psychologue**

Téléphone : (819) 263-2323 poste 5060

Courriel : [beaulieujes@csriverraine.qc.ca](mailto:beaulieujes@csriverraine.qc.ca)

**Marie Trudel Paulin, interne en psychologie**

(supervisée par Véronique Treillet, psychologue)

Téléphone : (819) 263-2323 poste 5060

Courriel : [trudelpama@csriverraine.qc.ca](mailto:trudelpama@csriverraine.qc.ca)